

Des programmes accessibles à tous

Conformément aux orientations stratégiques communautaires, trois objectifs prioritaires ont été donnés au FEDER, en Bourgogne, d'ici 2013 : stimuler l'innovation, notamment le soutien aux pôles de compétitivité et aux filières clés porteuses d'emplois ; valoriser le patrimoine environnemental avec pour priorité le développement des énergies renouvelables, préserver la biodiversité et la ressource en eau ; accompagner le développement et l'attractivité des territoires par un renforcement de l'accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. Dans un passé récent, l'Union européenne a par exemple financé à hauteur de 950 000 euros, soit 47,5 %, le projet Gunzo. Un projet de recherche sur les hautes technologies numériques dont l'objectif consistait à comprendre et à vulgariser pour le grand public un millénaire d'histoire à Cluny. Christian Père, maître de conférences au centre Arts et Métiers ParisTech de Cluny, raconte : « Il s'agissait d'un projet novateur puisqu'il consistait à mettre les nouvelles technologies de l'image au service du patrimoine et du tourisme en Bourgogne. Grâce à Gunzo, nous avons désormais la possibilité de restituer en images virtuelles des sites au passé glorieux, mais disparus, tels que Cluny. » Toujours dans le cadre du FEDER, mais dans le secteur industriel cette fois-ci, l'Union européenne a également soutenu financièrement le projet « filage des matériaux à 1 200 °C », développé par un ensemble de partenaires industriels et universitaires dont l'Université de Bourgogne dans le cadre du Pôle Nucléaire de Bourgogne. Un programme qui a pour objectif de simuler le procédé de fabrication des tubes sans soudure. Une technologie employée pour la fabrication de tubes dans le secteur de la chimie, du pétrole

En chiffres

De l'emploi à l'énergie

La Région Bourgogne bénéficie du soutien financier de l'Europe pour le développement de son territoire depuis 1994. Parmi les multiples projets ainsi financés, les suivants sont emblématiques de l'engagement de l'Europe en Bourgogne :

- 50 000 demandeurs d'emploi et 16 000 salariés ont été formés avec le soutien du FSE ;
- plus de 4 000 emplois ont été créés dans les entreprises grâce au soutien du FEDER ;
- la création d'un réseau haut débit pour la Nièvre a permis l'accès de 312 communes à internet ;
- 2 725 PME bourguignonnes ont été soutenues pour leurs investissements dans l'innovation et l'amélioration de leur compétitivité ;
- 25 chaudières bois collectives ont été créées pour améliorer la performance énergétique.

En pratique

Suis-je concerné ?

Quel dispositif d'aide pour réaliser votre projet ? Quel fonds européen solliciter : FEDER, FSE ? Si vous souhaitez connaître le dispositif d'aide qui concerne le financement de votre projet, recherchez à quel domaine d'activité votre projet se rapporte parmi les thèmes suivants :

- Innovation
- Recherche-développement
- Développement des entreprises
- TIC et Transport
- Environnement et développement durable
- Emploi / formation et insertion professionnelle
- Culture et tourisme
- Agriculture
- Forêt
- Développement rural
- Égalité des chances

et de l'énergie nucléaire. Ce processus de déformation à chaud est unique en France à plus d'un titre : il fait intervenir des aciers spéciaux (super-alliage) ; il nécessite des températures élevées (1 200 degrés) ; le lubrifiant utilisé pour le processus industriel est du verre, du fait de sa résistance aux hautes températures et de sa viscosité. Selon Roland Oltra de l'Université de Bourgogne, « ce modèle de simulation réduira les coûts de fabrication et améliorera la qualité des productions afin de répondre aux cahiers des charges de plus en plus contraignants des entreprises du secteur de l'énergie qui utilisent les produits tubulaires en acier super alliage ». Enfin, le Fonds Social Européen (FSE) visera également, lui aussi, plusieurs objectifs d'ici 2013 en Bourgogne : augmenter le taux d'emploi des seniors, diminuer le chômage des jeunes, supprimer les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes, augmenter le taux d'accès à la formation tout au long de la vie. Au sujet de ces différents programmes européens, le représentant du SGAR Guillaume Farny tient à préciser : « En Bourgogne, tout le monde peut bénéficier de ces fonds. Ils concernent, en effet, tous ceux qui ont un projet, quel que soit leur statut (privé, public, PME, agriculteur...). Ce qui compte, c'est le projet, sa qualité, sa pertinence au regard des priorités définies dans les programmes européens de la région, plus que la personne ou la structure qui le porte ». ❖

EN SAVOIR PLUS

SGAR - DÉPARTEMENT EUROPE - 03 80 44 67 83
WWW.EUROPE-BOURGOGNE.FR

L'Europe s'engage en Bourgogne

DE 2007 À 2013, L'UNION EUROPÉENNE AURA VERSÉ PAS MOINS DE 600 MILLIONS D'EUROS DE SUBVENTIONS À LA RÉGION BOURGOGNE. UN FINANCEMENT ESSENTIELLEMENT DESTINÉ À AMÉLIORER SA COMPÉTITIVITÉ DANS LES DOMAINES DE L'INNOVATION ET DE LA RECHERCHE, DE L'EMPLOI, MAIS AUSSI DU DÉVELOPPEMENT DURABLE.

L'engagement européen en Bourgogne est important. Pour la période 2007-2013, les subventions de l'Union européenne vont ainsi s'élever à près de 600 millions d'euros. Depuis 1994, date de la naissance de cette politique européenne en faveur des régions du Vieux Continent, c'est plus d'un milliard d'euros qui aura ainsi été versé à la région Bourgogne (lire encadré). Sur le terrain, le grand responsable de ces programmes européens en Bourgogne n'est autre que le Préfet de région. Dans cette tâche, Christian de Lavernée est assisté par le Secrétariat général pour les affaires régionales (SGAR). « Après le dépôt d'un projet par son futur bénéficiaire, s'engage une phase technique avec instruction administrative et financière du projet qui consiste à examiner s'il répond à tous les critères de sélection. Ensuite, intervient la phase d'approbation, puis le financement », explique Guillaume Farny, représentant du SGAR.

Pour la période 2007-2013, le SGAR aura pour mission, en partenariat avec le Conseil régional, de décliner en Bourgogne les nouvelles priorités de l'Union européenne. L'accent devra ainsi être mis sur l'amélioration

de la compétitivité. L'Europe s'est, en effet, fixée pour objectif de devenir d'ici 2010 « l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde, capable d'une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale ». Pour atteindre cet objectif, l'Union européenne a décidé de concentrer ses aides sur l'innovation et la recherche, l'emploi, mais aussi le développement durable. C'est la raison pour laquelle l'enveloppe allouée à la Bourgogne pour la période 2007-2013 se décompose en trois programmes : le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) qui soutient des projets portant sur la recherche, l'innovation, les infrastructures, les questions environnementales ou encore la prévention des risques ; le Fonds Social Européen (FSE) pour l'emploi, la formation, l'insertion et la lutte contre les discriminations ; le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) pour la compétitivité des entreprises agricoles, la préservation de l'environnement et le développement des territoires ruraux.



Image de synthèse de l'église de Cluny, telle qu'elle était au XIX^e siècle. Un projet sur les hautes technologies financé grâce à l'Union européenne.

Photo : Arts et Métiers ParisTech Cluny / On-Situ